



Dimanche 16 Juin 2019

L'ISLE ADAM (95)

Parc Manchez (à côté du marché)
Avenue des Ecuries de Conti - rue de l'Abbé Breuil

CACS de la S.C.C.

ENTREE GRATUITE
SORTIE LIBRE
après le jugement

EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES

avec attribution du CACS de la SCC

EXPOSITION
SANS CAGE

CONTROLE VETERINAIRE A L'ENTREE (arrêté préfectoral du 22/09/2008)

HORAIRES

Entrée des chiens : 8 h 00
Début des jugements : 9 h 30

Clôture officielle : 21 Mai 2019

(date de réception)

2^e clôture (uniquement internet) : 27 mai 2019
minuit (avec majoration des tarifs - voir page 3)

CONFIRMATION SEULE

voir en page 3

BEST IN SHOW : Baby - Puppy - Jeunes - Vétérans et Meilleurs de groupe
voir récompenses en page 4

RENSEIGNEMENTS : 01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44
scif@wanadoo.fr

INFORMATION AUX EXPOSANTS

TOUTE CONSIGNE NON RESPECTÉE
ENTRAÎNERA
LE REFUS DE L'ENGAGEMENT

JURY PRESSENTI

LA LISTE DES JUGES PEUT ÊTRE MODIFIÉE SUIVANT LE NOMBRE
DES ENGAGEMENTS ET LES INDISPONIBILITÉS DES JUGES.

Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

racés invitées (confirmation payante : 38 €)

Epagneul Bleu de Picardie, Chien d'eau Romagnol (Lagotto)
engagement par internet ou par courrier

1^{er} Groupe

Berger Australien Jean-Pierre LASSELIN
Bergers Belges Malinois, Laekenois,
Tervueren, Groenendael, Bobtail Jean-François VANAKEN (Belgique)
Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Bouviers des Ardennes, des Flandres,
Australien, Australien Courte Queue, Kelpie Australien, Berger Portugais,
Chien de Berger de Majorque, Bearded Collie, Berger de Picardie,
Chien de Berger Catalan, Border Collie, Berger Hollandais,
Chien Loup de Saarloos, Schapendoes Néerlandais,
Collie (Poil Court, Poil Long), Schipperke, Lancashire Heeler Pedro Sanches DELERUE (Portugal)
SPECIALE BERGER de BRIE, Berger de Beauce, Berger Bergamasque,
Berger de la Maremma et des Abruzzes, Berger de Russie Méridionale,
Berger Polonais de Plaine, Chien de Berger Croatie, Chien de Berger des Tatras,
Chiens de Bergers Roumains de Mioritza et des Carpathes, Chien Loup Tchecoslovaque,
Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli, Pumi, Tchouvatch Slovaque,
Berger des Pyrénées (Face Rase, à Poil Long), Shetland,
Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke Jean-Pierre LASSELIN

2^e Groupe

Affenpinscher, Pinscher Allemand (Pinscher Moyen), Pinscher Autrichien,
Pinscher Nain, Schnauzer (Moyen, Géant, Nain), Bouvier Bernois,
Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse Jean-Pierre LASSELIN
Bulldog, Dogue de Bordeaux Emmanuel SCHNEIDER
Bullmastiff, Mastiff, Landseer, Terre Neuve Bernard Pierre LE COURTOIS
Chien de Montagne de l'Atlas, Shar Pei Evelyne DESQUARTIERS
Terrier Noir Russe Jean-François VANAKEN (Belgique)
Berger d'Asie Centrale, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Berger du Caucase,
Berger du Karst, Sarplaninac, Boxer, Broholmer, Berger de l'Europe du Sud Est,
Chien de Ferme Dano-Suédois, Chien de Berger d'Anatolie, Castro Laboreiro,
Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen, Dogue de Majorque, Presa Canario,
Fila Brasileiro, Fila de Sao Miguel, Mâtins de l'Alentejo et Espagnol, Cane Corso,
Chien de Leonberg, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Dobermann,
Dogue Allemand, Dogue Argentin, Dogue du Tibet, Saint Bernard,
Hovawart, Mâtin Napolitain, Rottweiler, Smoushond, Tosa Pedro Sanches DELERUE (Portugal)

3^e Groupe

Bull Terrier, Bull Terrier Miniature, Fox Terrier (Poil Dur, Poil Lisse),
Staffordshire Bull Terrier Philippe CLEMENT
Staffordshire Terrier Américain Catherine MEZQUIDA
Terriers Jack et Révérend Russell, Airedale, Bedlington, Border, Lakeland, Manchester,
Norfolk, Norwich, Sealyham, Terrier Australien, Terrier Australien à Poil Soyeux,
Terrier Brésilien, Toy Terrier, Terrier Irlandais, Terrier Irlandais à Poil Doux,
Glen Of Imaal, Terrier Japonais, Kerry Blue, Terrier Tchèque, Welsh Terrier,
Cairn, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Terrier Ecosais,
West Highland White Terrier, Terrier de Chasse Allemand Jean-François VANAKEN (Belgique)
Yorkshire Terrier Daniel ARNOULT

4^e Groupe

Teckels Petroula Effrossyni RICHARD DOUMA

5^e Groupe

Akita, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale, Hokkaido, Kai, Kishu, Shiba, Shikoku,
Spitz Japonais, Podenco Canario, Podenco Portugais, Chien du Pharaon,
Cirneco de l'Etna, Podenco Ibicenco, Spitz Allemands, Volpino Italien Evelyne DESQUARTIERS
Chien du Mexique, Chien du Pérou, Chow Chow, Eurasier Daniel ARNOULT
Berger Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien de Berger Islandais,
Chiens d'Élan Norvégien, Chien d'Élan Suédois / Jämthund, Chien d'ours de Carélie,
Chien et Esquimaux du Groenland, Chien Finnois de Laponie, Chien Norvégien de Macareux,
Laika (Yakoutie, Sibérie et Russo Européen), Lapphund Suédois, Samoyède,
Basenji, Spitz de Norrbotten, des Visigoths, Finlandais, Akita Américain,
Bangkaew de Thaïlande, Chien de Canaan, Husky de Sibérie,
Chien de Taïwan, Jindo Coréen, Malamute de l'Alaska Pedro Sanches DELERUE (Portugal)

6^e Groupe

Anglo Français de Petite Vénerie, Ariégeois, Bleu de Gascogne (Basset Bleu, Grand Bleu,
Griffon Bleu, Petit Bleu), Gascon Saintongeois, Basset de Westphalie,
Basset Artésien Normand, Chien d'Artois, Dalmatien, Fauve de Bretagne (Basset, Griffon),
Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Harrier, Billy, Basset Suédois, Fox Hound Anglais,
Foxhound Américain, Français (Blanc et Noir, Blanc et Orange, Tricolore),
Grand Anglo Français (Blanc et Noir, Blanc et Orange, Tricolore), Poitevin,
Brachets Allemand, de Styrie à Poil Dur, Noir et Feu, Polonais, Tyrolien,
Griffon Vendéen (Briquet, Grand Basset, Grand Griffon, Petit Basset), Chien à Loutre,
Chiens Courants Suisses, de Bosnie à Poil dur, de Halden, de Hamilton, de Hygen,
de Montagne du Monténégro, de Schiller, Slovaque, de Transylvanie, Polonais,
d'Istrie (Poil Dur, à Poil Ras), du Smaland, Espagnol, Finlandais, Grec, Italiens, Norvégien,
Serbe, Tricolore Serbe, Posavatz, Basset des Alpes, Rhodesian Ridgeback,
Chiens de Rouge de Bavière et du Hanovre, Chien de Saint Hubert,
Chien N. Et F. pour la Chasse au Raton, Griffon Nivernais, Porcelaine Gérard GENICHON

7^e Groupe

Epagneul Bleu de Picardie (race invitée),
Epagneul Picard, Epagneul de Pont Audemer Serge GUILBERT
Barbu Tchèque, Pudelpointer, Drahthaar, Chien d'arrêt Portugais, Braques Allemand,
d'Auvergne, de l'Ariège, de Burgos, de Weimar, du Bourbonnais,
Français (Type Gascogne, Type Pyrénées), Italien, Hongrois (Poil Court, Poil Dur),
Saint Germain, Slovaque à Poil Dur, Spinone, Epagneul Breton, Stichelhaar,
Chien d'arrêt Danois Ancestral, Chien d'arrêt Frison, Chien de Perdrix de Drepte,
Epagneul Français, Langhaar, Grand & Petit Epagneul de Munster,
Griffon Korthals, Pointer Anglais, Setter Anglais, Setter Gordon,
Setter Irlandais Rouge, Setter Irlandais Rouge & Blanc Pedro Sanches DELERUE (Portugal)

8^e Groupe

Chien d'eau Romagnol Lagotto (race invitée),
Barbet, Chiens d'eau Américain, Espagnol, Frison, Portugais, Chien d'Oysel Allemand,
Clumber, Cockers Américain et Anglais, English et Welsh Springer Spaniel,
Field Spaniel, Sussex Spaniel, Epagneul d'eau Irlandais, Koikerhondje,
Retriever Golden, du Labrador, à Poil Bouclé, à Poil Plat,
de la Baie de Chesapeake, de La Nouvelle Ecosse Petroula Effrossyni RICHARD DOUMA

9^e Groupe

SPECIALE EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL, PETIT CHIEN RUSSE,
Bouledogue Français Daniel ARNOULT
Caniche, Carlin, Terrier de Boston Petroula Effrossyni RICHARD DOUMA
Cavalier King Charles, King Charles, Kromfohrlander Jean-François VANAKEN (Belgique)
Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon Sylvie MIGNON
Bichons à Poil Frisé, Bolonais, Havanais, Maltais, Petit Chien Lion, Coton de Tuléar,
Chien Chinois à Crête, Chihuahua, Epagneul Japonais, Epagneul Pékinois,
Epagneul Tibétain, Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain Patrick DEWAELE

10^e Groupe

Barzoï, Lévrier Hongrois, Azawakh, Lévrier Espagnol, Lévrier Polonais,
Sloughi, Greyhound, Lévrier Afghan, Saluki, Petit Lévrier Italien,
Lévrier Ecosais, Lévrier Irlandais, Whippet Evelyne DESQUARTIERS

Races non reconnues par la F.C.I.

SPECIALE EPAGNEUL de SAINT USAGE,
Berger Américain Miniature, Chien Fonnese, Barbado de Terceira,
Cao de Gado Transmontano, Bulldog Continental, Cursinu,
Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert Français Pedro Sanches DELERUE (Portugal)
Chien Particolore à Poil Frise, Ratier de Prague Petroula Effrossyni RICHARD DOUMA

Engagements internet - paiement sécurisé <http://www.sc-if.org - cedia.fr>
(Pour les Classes Champion et Travail, le titre doit être validé par CEDIA)
les engagements non payés ne seront pas pris en compte

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL de L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra à l'Isle Adam au Parc Manchez
le dimanche 16 juin 2019
avenue des Ecuries de Conti - rue de l'abbé Breuil

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30.

SORTIE DES CHIENS – Sortie libre après les jugements.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants). Après passage au contrôle vétérinaire, seuls les chiens ayant la marque du contrôle seront acceptés sur les rings pour les jugements.

ANNUATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Pour les engagements internet, la société canine demande un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier.

Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Ils peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont admis à l'Exposition les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou pour inscription au livre d'attente. Les chiens de 1^{re} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements «au poteau» le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant).

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 – 4 – 6

soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse)

Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

TERRIERS - TECKELS : Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres

nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

CHIENS COURANTS : Les chiens composant la meute doivent être de même race et variété, sans distinction de sexe.

Meute classe travail : doit avoir au moins trois des six chiens courants, présentés au jugement des meutes, en classe travail ou l'ensemble des chiens appartenant à un équipage titulaire d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement).

Meute classe ouverte : ne comprend pas au moins 3 chiens courants en classe travail.

LOT D'AFFIXE – (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La date de clôture officielle est fixée au 21 mai 2019 (date de réception). Tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé.

2^e clôture au 27 mai 2019 uniquement pour les engagements par internet avec majoration des tarifs (voir page 3).

En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^o des engagements :

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. – (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE / MEILLEUR CHIEN DE SEXE OPPOSÉ AU MEILLEUR DE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race et pour le titre de meilleur de sexe opposé au meilleur de race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans

EN PLUS D'UNE VACCINATION ANTIRABIQUE VALIDE, TOUT CHIEN PROVENANT D'UN PAYS TIERS, À L'EXCEPTION DES PAYS FIGURANT DANS LA LISTE SUIVANTE :

Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahrein, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, Îles Mariannes du Nord, Porto-Rico et Îles vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, Îles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Îles Caïman, Îles Falkland, Îles Féroé, Îles vierges britanniques, Îles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St-Martin, St-Pierre et Miquelon, St-Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité-et-Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu)

doit également avoir subi un **titrage sérique des anticorps antirabiques** effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5UI/ml).

la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

CONFIRMATIONS (sauf Berger Allemand, Border Collie et Jagd Terrier) ATTENTION : Les chiens ayant subi une otectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement (tatouage français ou tatouage) et vous devez le présenter avec la carte de détenteur et l'original du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouviers des Flandres	15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Löönberg, Dobermann, Rottweiler, Hovavart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland	15 mois
Gr 6 : Rhodesian Ridgeback	15 mois
Gr 8 : Retrievers	15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RECLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 114 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sans réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD (anciennement SIEV ou SCC)

L'ISLE Adam (95) - DIMANCHE 16 JUIN 2019

EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES

avec attribution du CACS de la SCC

DEMANDE D'ENGAGEMENT

à envoyer à SCIF - ENVA - EXPO ISLE ADAM

Bât. Létard - 7 av du Général de Gaulle - 94704 Maisons-Alfort cedex

Pas d'envoi en recommandé

Les engagements par fax ou mail ne seront pas pris en considération

N° tatouage ou transpondeur : _____

Nom du chien : _____

N° Livre d'Origines : _____

Date de naissance : ____/____/____ Sexe : M - F

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

CLOTURE OFFICIELLE : 21 mai 2019

(date de réception)

tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé

Entrée des chiens : 8 h 00
début des jugements : 9 h 30

EXPOSITION SANS CAGE

les engagements internet imprimeront une E-carte
les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

SAMEDI 15 JUIN 2019

Séance de confirmation

Sauf berger allemand, border collie et jagdterrier

feuille d'inscription sur www.sc-if.org

Renseignements :

01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44

scif@wanadoo.fr

Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	Poids : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(Propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Indiquez ci-dessous la classe d'engagement

- Intermédiaire
- Ouverte
- Travail
- Champion
- Jeune
- Puppy
- Baby
- Vétéran
- Meute
- Confirmation
- avec exposition (gratuit)
- Ne concourant pas

Tout chien inscrit en classe champion ou travail sans justificatif sera mis en classe ouverte

tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit en classe ouverte ou jeune, suivant son âge.

(toute consigne non respectée entraînera le refus de l'engagement)

● IMPORTANT : à joindre avec la demande d'engagement

- copie de la carte d'identification I-CAD
- copie de la vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2^e catégorie
- copie de la carte d'adhérent SCIF 2019 (si tarif adhérent appliqué)
- copie des attestations pour engagements en classe travail ou champion
- chèque à l'ordre de SCIF (pas de chèque étranger)

Vous recevrez votre carte d'exposant environ 1 semaine avant l'exposition (engagements courrier uniquement)
Les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date : _____ (N'oubliez pas de signer la feuille d'engagement)

Réservé à la SCIF :

Date : _____ n° d'arrivée : _____

Classe : _____

Signature du propriétaire :

Inscription sur place pour : Jeune Présentateur : 8 €

Paire (même détenteur) : 10 € - Couple (même propriétaire) : 10 €

Lot d'affixe et lot de reproducteur 10 € - (voir définition dans le règlement)

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétéran et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1^{er}, 2^e et 3^e chien.
pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.
pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2019 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race)

	DROITS D'ENTRÉE		du 22/05 au 27/05 Uniquement internet
	Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier	Courrier et internet au 21/05 non membre	
1 ^{er} chien (catalogue compris)	34 €	32 €	44 €
2 ^e chien	30 €	28 €	38 €
3 ^e chien	25 €	23 €	33 €
Suivants (chacun)	20 €	20 €	30 €
Baby, Puppy, Vétéran	18 €	17 €	28 €
Chien ne concourant pas ne sera ni jugé ni confirmé	8 €	8 €	8 €
Meute avec 6 chiens en individuelle même propriétaire	64 €	60 €	74 €
Chien supplémentaire dans la meute même propriétaire	15 €	13 €	25 €
Accompagnateur	Gratuit		

Adhésion SCIF 2019 (donne droit au tarif membre ci-dessus)

ADHÉSION ou RENOUELEMENT N° adhérent : _____

2^e personne : N° adhérent : _____

Nom _____ Prénom _____

Simple : 17 € - Couple (même adresse) : 18 € **Paiement par chèque séparé**

PAIEMENT par chèque bancaire

banque _____ chèque n° _____ montant _____

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

RECOMPENSES (tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACS et RCACS,

à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VETERAN exc,

aux 1^{er} et 2^e exc en classe JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

Sur le ring d'honneur,

récompenses pour les trois premiers de chaque jugement

Jeunes Présentateurs, Couples, Paires,

Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes,

Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.



RENSEIGNEMENTS A FOURNIR
pour les classes Travail et Champion
(joindre obligatoirement le justificatif)

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS)
Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB
Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{er} ou 2^e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien
Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière
• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière)

Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 Juges différents.

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture officielle.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

Il est rappelé aux propriétaires qu'ils sont tenus de se conformer aux arrêtés de la loi du 6 janvier 1999.



RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

Vous élevez des champions, nous les sublimes.

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise grâce à des résultats visibles : un pelage sain et éclatant de beauté.



SHOW PERFORMANCE

ROYAL CANIN / France 5450 2016. Tous droits réservés. RCS Nantes 300 824 388. 3020701401000005. sur contact de 977 966 61.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

CLASSE TRAVAIL : « Pour inscrire un chien en classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

CLASSE CHAMPION : « Pour inscrire un chien en classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement ».

- un titre de Champion International de la F.C.I.
- un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.)
- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés.